



DRFiP : SERVICES EN DANGER, AGENTS MENACES ...

A la DRFiP du Rhône, la réorganisation du réseau bat son plein au détriment du service public, des missions, et des intérêts des personnels !

Elle commencera à partir du 1er janvier 2016 pour une durée de trois ans.

Le projet actuel doit encore être validé par le ministre et ne concerne que l'année 2016.

Depuis l'été 2014, la planification de ce projet a débuté en cellule de direction de façon très confidentielle. Ce projet, quasiment ficelé a été présenté en mars, cette année, aux chefs de services. Malgré nos demandes et interventions, le Directeur a refusé de communiquer l'état de sa réflexion aux élus du personnels lors du CTL du 27 mars !

Pas de vague avant la grève du 9 avril, la présentation a été faite le mercredi 8 après midi (compte rendu disponible le jour même sur notre site).

FILIERE GP

Pour le **Secteur Public Local (SPL)**, le principe directeur est de faire évoluer le périmètre de compétence des trésoreries sur le territoire des nouvelles communautés de communes. Les postes mixtes (SPL et Impôts) seront spécialisés SPL. La gestion de l'impôt sera transférée dans les SIP.

En conséquence, le nombre de trésoreries passera de 22 à 14.

Cette nouvelle répartition est la conséquence des choix des communes et de la réforme territoriale en cours.

En ce qui concerne les activités liées à la gestion des établissements hospitaliers, **la direction fait le choix de regrouper l'activité dans des trésoreries spécialisées.** (et bien entendu de « vaporiser » au passage quelques emplois dans l'atmosphère...). L'objectif est de concentrer sur 4 à 6 postes spécialisés ce qui est actuellement géré dans 16 postes. Dans un premier temps, Villefranche « récupère » la gestion de l'hôpital de Lamure sur Azergues et de Tarare.

En ce qui concerne les Trésoreries d'Ecully, du Bois d'Oingt, de Lamure, c'est pas moins que la fermeture qui est annoncée !

Pour Ecully, l'activité retourne dans les SIP concernés avec transfert des agents (Lyon Ouest, Lyon 5, Lyon 9, Lyon Nord).

En ce qui concerne la Trésorerie de Vaulx en Velin, il est envisagé le transfert du SPL à Meyzieu (3 agents) et à sa place la création d'une antenne fiscale, dépendant du SIP. Les agents seront rattachés au site de Bron. C'est encore très flou, mais l'avenir du site est largement hypothéqué...

FILIERE FISCALE

Le principe directeur est la fusion de SIP et de SIE avec l'idée de conserver qu'un seul SIP et un seul SIE par site. Les fusions annoncées : SIP Lyon Presqu'île et SIP Lyon 5 ; SIP Lyon Sud et SIP Lyon Ouest ; SIE Lyon Presqu'île et SIE Lyon 5 ; SIE Lyon Sud et SIE Lyon Ouest.

Service de Publicité Foncière : Regroupement SPF Lyon 1^{er} et Lyon 5^{ème}, regroupement SPF Lyon 4^{ème} et Lyon 2^{ème}.

Cadastre : création d'un **Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale (PTGC)**. Il regroupera les géomètres et des opérateurs techniques des CDIF Lyon Ville et Lyon extérieur ; de la Section Topographique Départementale et les agents du **Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP)**.

Gestion de l'impôt : A l'horizon 2016, les brigades FI et Patrimoniales disparaîtront lors de la création du **Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine (PCRP)**. La gestion des **Dossiers à Fort Enjeu (DFE)** actuellement assurée par les **Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE)** sera transférée à cette nouvelle structure. Toutefois le transfert intégral des missions n'est pas garanti.

A cela, s'ajoute à compter du 1^{er} juin 2015, la création d'un « *service déconcentré* » pour gérer les dossiers des repentis fiscaux dont les effectifs seront prélevés dans les rangs du futur PCRP !

NOTRE ANALYSE

Ainsi, avec la réduction des horaires d'ouverture au public, nous sommes face à un véritable plan de liquidation du service public de proximité. Ce dispositif de restructurations s'inscrit dans le droit fil des politiques de restrictions budgétaires et d'austérité mis en œuvre par le gouvernement.

Toujours moins de moyen ! Toujours moins de fonctionnaires !

Pour la CGT, les conséquences sont inévitables :

- ⊗ Un service public dégradé ;
- ⊗ Des chômeurs en plus ;
- ⊗ Des recettes fiscales en moins !
- ⊗ Un recul du service public de proximité suite aux fermetures et concentrations des services ;
- ⊗ Suppressions d'emplois à court ou moyen terme ;
- ⊗ Missions mal gérées ou abandonnées.

Et que dire du flou qui entoure les affectations et les mutations des agents dans le périmètre des ces réorganisations !

La CGT se prononce pour l'arrêt des réformes ; exige des créations d'emploi et l'attribution des moyens nécessaires pour réaliser nos missions de service public.

La CGT a décidé, sans attendre, d'interpeller les élus locaux. A eux aussi de défendre le service public de proximité.

La CGT va réunir très rapidement les personnels pour définir ensemble les moyens de faire obstacle à ces restructurations.

ELLE APPELLE D'ORES ET DEJA LES AGENTS A SE MOBILISER DANS L'UNITE !